

Paris, le jeudi 20 septembre 2012

**Circulaire** : 023-12

**Émetteur** : Direction des Relations Sociales Institutionnelles

**Objet** : Suivi du droit syndical

Madame, Monsieur le Directeur,  
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Le Protocole d'accord du 1er février 2008 relatif à l'exercice du droit syndical a conduit l'Ucanss à mettre à votre disposition un dispositif de suivi des détachements et des délégations.

Dès cet automne, nous vous invitons à consulter sur le portail Ucanss dans l'espace « Ressources humaines – suivi du droit syndical » une nouvelle application informatique à votre service.

Pour faire de cette application un outil efficace et utile, nous nous sommes servis de l'expérience accumulée depuis quatre années.

A travers cet outil, l'Ucanss vous offre :

- une consultation rapide des détachements en cours,
- des mises à jour des détachements et des délégations au jour le jour,
- une validation régulière par l'Ucanss du suivi des mandats,
- la visualisation de l'historique des données,
- une indication du nombre d'équivalent temps plein relatif à l'exercice du droit syndical pour votre organisme,
- le téléchargement de calepines pour une gestion aisée de l'exercice du droit syndical au plan local,
- des champs « observations » pour une communication directe avec le gestionnaire Ucanss,
- une sécurisation des données.

Pour faciliter la prise en main de cette application informatique, un guide utilisateur complet et détaillé sera consultable en ligne.

Au regard du caractère sensible des données, je vous remercie de communiquer, **avant le 12 octobre 2012**, à [droitsyndical@ucanss.fr](mailto:droitsyndical@ucanss.fr), les coordonnées (nom, prénom, adresse mail, téléphone) de deux collaborateurs qui disposeront d'une habilitation nominative délivrée par l'Ucanss.

Dès l'ouverture de cette nouvelle application un courriel vous sera envoyé, à transmettre aux deux personnes concernées pour leur permettre de s'inscrire en ligne.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service Relations sociales au 01 45 38 83 33 ou lui envoyer un courriel à l'adresse suivante : [droitsyndical@ucanss.fr](mailto:droitsyndical@ucanss.fr).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe Renard  
Directeur